

Programme de Formation

DP07 Les institutions françaises



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 26/10/2026

fin 27/10/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Cadres et agents publics des services administratifs et techniques voulant se familiariser avec les institutions de la république française



Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances essentielles sur les institutions politiques
- Apprécier la répartition des pouvoirs entre les organes de l'État
- Comprendre le fonctionnement concret de la procédure législative
- Saisir les données fondamentales sur le fonctionnement de la société politique et de la démocratie
- Mieux comprendre les enjeux des débats sur la modernisation des institutions et de la vie politique



Description

1. Rappel sur l'histoire institutionnelle française

- La Révolution française : la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le principe de souveraineté nationale, le lég institutionnel
- Les institutions impériales
- La monarchie censitaire : la monarchie selon la Charte, la monarchie de Juillet
- Les institutions de la IIIème République
- Les institutions de la IVème République
- La fin de la IVème République

2. Caractéristiques du régime politique de la Vème République

- Les textes fondateurs : la Constitution de la Vème République, les révisions constitutionnelles, les ordonnances complémentaires



- Le pouvoir d'État : exécutif, législatif, autorité judiciaire
- La devise de la République et les principes fondamentaux : souveraineté (nationale, populaire), séparation des pouvoirs, droits et libertés fondamentaux
- Qualification du régime de la Vème République : régime présidentiel, régime parlementaire
- L'organisation de la démocratie : partis politiques, syndicats, presse et médias, groupes d'influence

3. Le président de la République

- La durée du mandat : le septennat, le passage au quinquennat (modalités, conséquences)
- L'élection : éligibilité, électorat, campagnes électorales
- Les attributions : dissolution, référendum, nomination premier ministre, pouvoirs exceptionnels.
- La responsabilité : pénale, politique.
- Le statut.

4. Le Gouvernement

- L'organisation.
- Le fonctionnement.
- Les attributions.
- La responsabilité.

5. Le parlement

- L'Assemblée nationale et le Sénat : organisation interne , organisation du travail parlementaire , régime de sessions
- Les parlementaires : élection , mandat , statut
- Les attributions : fonction législative , contrôle politique du Gouvernement
- La dissolution de l'Assemblée nationale

6. Les autres organes constitutionnels

- Le Conseil constitutionnel
- Le Conseil supérieur de la magistrature
- La Haute Cour de justice
- La Cour de justice de la République
- Le Conseil économique , social et environnemental
- La Cour des comptes

7. Le processus d'adoption d'une loi

- Les catégories d'actes législatifs : les lois ordinaires , les lois organiques , les lois de finances et lois de financement de la sécurité sociale , les lois autorisant la ratification des traités , les ordonnances de l'article 38.
- Les différents types de procédure législative : démarche ordinaire, les procédures législatives spéciales



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud